



Chute de la Motte sur l'Ugine (74190)

Demande d'autorisation environnementale

Article R.181-3 du code de l'environnement

Pièce 3 : Maîtrise Foncière

JUSTIFICATION DE LA LIBRE DISPOSITION DES TERRAINS

DOSSIER DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE LA MOTTE

Concernant le tracé de la conduite forcée, la Commune de Passy déclare que son point de départ est situé sur la parcelle cadastrée section C numéro 10, et aboutit à la centrale hydro-électrique édifiée sur la parcelle cadastrée section C numéro 2021. Un plan représentant le tracé de la conduite forcée sur un plan cadastral est disponible en annexe du présent document.

Parcelles propriété de la Commune de Passy :

PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°18	COMMUNE DE PASSY	5347 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°212	COMMUNE DE PASSY	2330 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°213	COMMUNE DE PASSY	882 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTIONC N°239	COMMUNE DE PASSY	1115 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2885	COMMUNE DE PASSY	220 M ²

Parcelles en cours d'acquisition :

PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°215	CONSORTS DUPERTHUY	608 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°216	CONSORTS MIOTTON	186 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTIONC N°12	CONSORTS GRUZ	1005 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°28	CONSORTS TISSOT	895 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°217	CONSORTS TISSOT	736 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°10	SANCELLEMOZ	ENVIRON 100 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°11	SANCELLEMOZ	ENVIRON 1800 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°19	SANCELLEMOZ	3033 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°14	SOCIETE MABIMMO	ENVIRON 1750 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°15	M.TARAYRE	1003 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°16	CONSORTS CANEPA	1995 M ²

Une procédure est en cours afin que la Commune de Passy ai la jouissance du bien le jour de la signature de l'Acte de vente par la confusion des qualités de propriétaire et de bénéficiaire du mandat de gestion. Les parcelles, ouvrages et installations qui seront propriété de la Commune de Passy lors de l'acquisition par la Commune de la Centrale Hydroélectrique sont les suivantes :

PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1353	ETAT	696 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1354	ETAT	805 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTIONC N°1355	ETAT	745 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2021	ETAT	513 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2022	ETAT	342 M ²

Parcelles qui feront l'objet d'une convention de servitudes avec le SM3A lors de l'acquisition par la Commune de la Centrale Hydroélectrique :

PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°233	SM3A	425 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°234	SM3A	156 M ²

PARCELLE CADASTREE SECTIONC N°235	SM3A	187 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°236	SM3A	694 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°238	SM3A	179 M ²

Un projet d'acte non daté, sous seing privé, avait été établi et contresigné par une partie seulement des propriétaires des parcelles sur lesquelles passe ladite canalisation. Etant ici précisé que cet acte n'a jamais été régularisé par acte authentique et n'a donc pas été publié à la publicité foncière. Parcelles pour lesquelles il existe une servitude de survol :

PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°19	SANCELLEMOZ	3033 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°27	CONSORTS COUTERRAND	2486 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTIONC N°28	CONSORTS TISSOT	895 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°29	CONSORTS CARRE	724 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°53	CONSORTS GROSSET	3521 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°54	CONSORTS JACCOUX	4677 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°33	MASSOT JANINE	2388 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°43	CONSORTS CHATRON	359 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°42	CONSORTS GIRARD	209 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°45	CONSORTS VOUILLAMOZ	452 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°46	CONSORTS GIRARD	1061 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°48	CONSORTS CHATRON	1294 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°49	MASSOT JANINE	1418 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1845	CARRE ODETTE	845 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1843	CONSORTS MIOTTON	588 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°193	CONSORTS CARRIER	2461 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°191	CONSORTS GIRARD	1084 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°194	CONSORTS CARRIER	874 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°195	CONSORTS CUCCHI	858 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°212	COMMUNE DE PASSY	2330 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°215	CONSORTS DUPERTHUY	608 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°216	CONSORTS MIOTTON	186 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°217	CONSORTS TISSOT	736 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°218	ABBOU AUDREY	682 M ²

Certaines parcelles et ouvrages sont situés dans le périmètre de classement de la Cascade de Chedde, les parcelles concernées sont les parcelles appartenant à l'Etat, qui seront propriété de la Commune de Passy lors de l'acquisition par la Commune de la Centrale Hydroélectrique. Les parcelles concernées sont donc les suivantes :

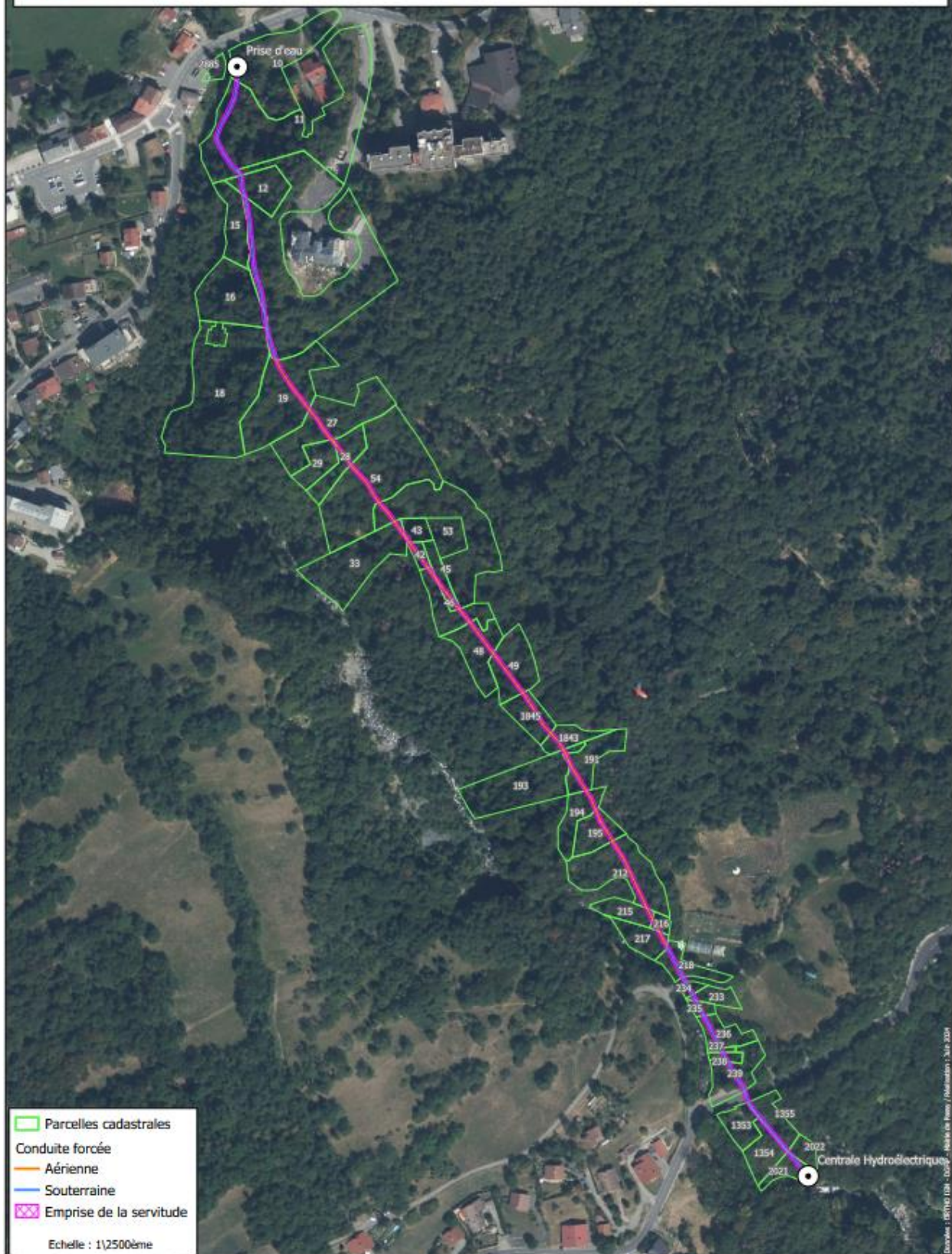
PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1353	ETAT	696 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1354	ETAT	805 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTIONC N°1355	ETAT	745 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2021	ETAT	513 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2022	ETAT	342 M ²

Par ailleurs, dans le périmètre proposé au classement de la Cascade de Chedde, la Commune de Passy est propriétaire du foncier suivant :

PARCELLE	PROPRIETAIRE	CONTENANCE
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1372	COMMUNE DE PASSY	748 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1373	COMMUNE DE PASSY	1060 M ²

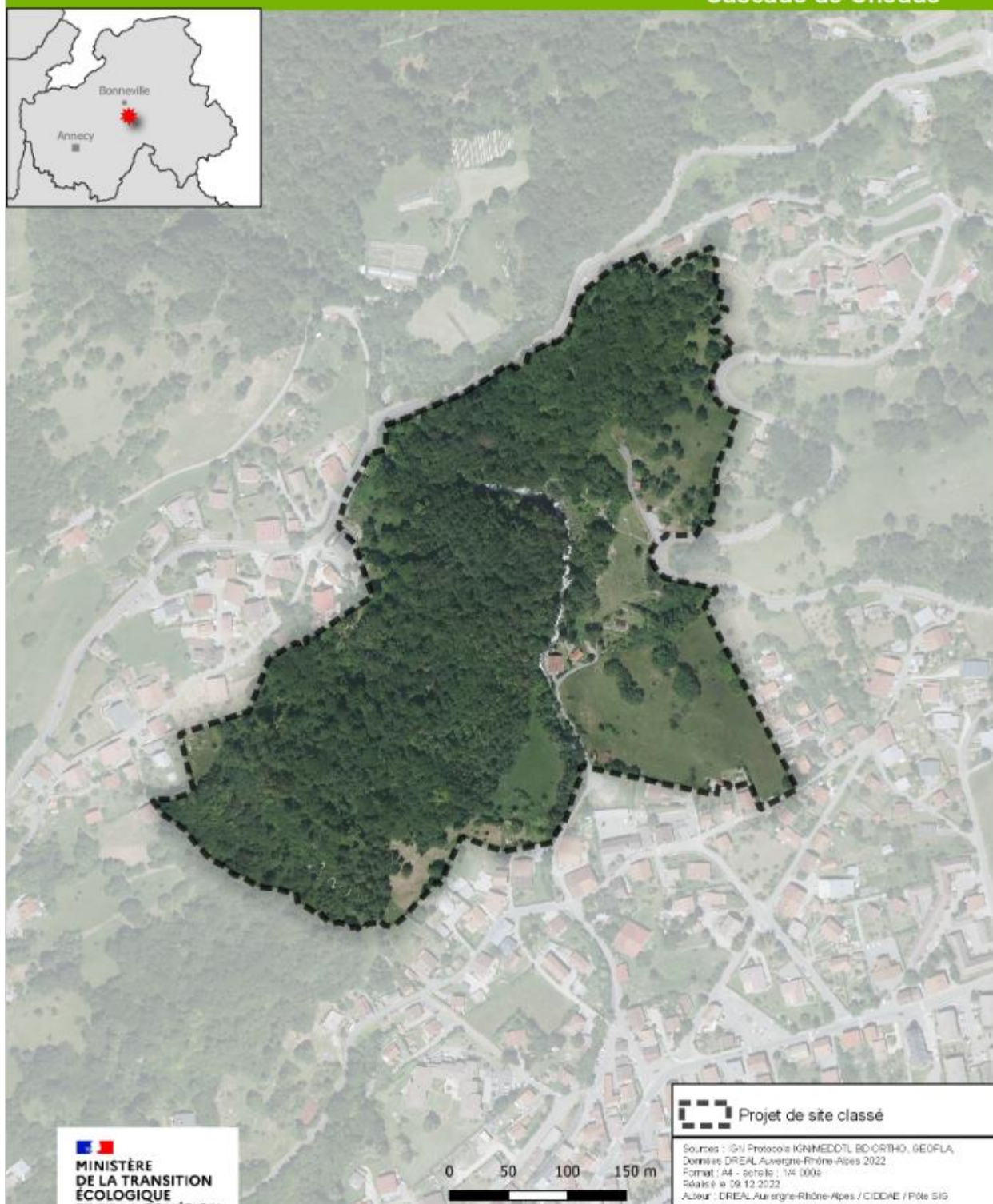
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1377	COMMUNE DE PASSY	211 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1379	COMMUNE DE PASSY	648 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1380	COMMUNE DE PASSY	880 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1381	COMMUNE DE PASSY	448 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1384	COMMUNE DE PASSY	1138 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1386	COMMUNE DE PASSY	267 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1387	COMMUNE DE PASSY	187 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1388	COMMUNE DE PASSY	71 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1389	COMMUNE DE PASSY	304 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1390	COMMUNE DE PASSY	333 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1392	COMMUNE DE PASSY	179 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1393	COMMUNE DE PASSY	441 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1394	COMMUNE DE PASSY	345 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1395	COMMUNE DE PASSY	803 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1397	COMMUNE DE PASSY	542 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1398	COMMUNE DE PASSY	370 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1399	COMMUNE DE PASSY	768 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1410	COMMUNE DE PASSY	617 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1411	COMMUNE DE PASSY	966 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1434	COMMUNE DE PASSY	175 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1439	COMMUNE DE PASSY	144 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1907	COMMUNE DE PASSY	891 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1908	COMMUNE DE PASSY	891 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1943	COMMUNE DE PASSY	307 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°1952	COMMUNE DE PASSY	266 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2033	COMMUNE DE PASSY	725 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2034	COMMUNE DE PASSY	81 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2035	COMMUNE DE PASSY	614 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION D N°4727	COMMUNE DE PASSY	188 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°772	COMMUNE DE PASSY	710 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°829	COMMUNE DE PASSY	3150 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°841	COMMUNE DE PASSY	1309 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°854	COMMUNE DE PASSY	241 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°858	COMMUNE DE PASSY	195 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°862	COMMUNE DE PASSY	1063 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°873	COMMUNE DE PASSY	415 M ²
PARCELLE CADASTREE SECTION I N°1906	COMMUNE DE PASSY	704 M ²

Une carte représentant les parcelles communales, et les parcelles concernées par la centrale hydroélectrique, dans le périmètre proposé au classement de la cascade de Chedde est annexée au présent document.



Projet de site classé

Cascade de Chedde




**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
*Territoires
Équitables
Durables*

 **Projet de site classé**

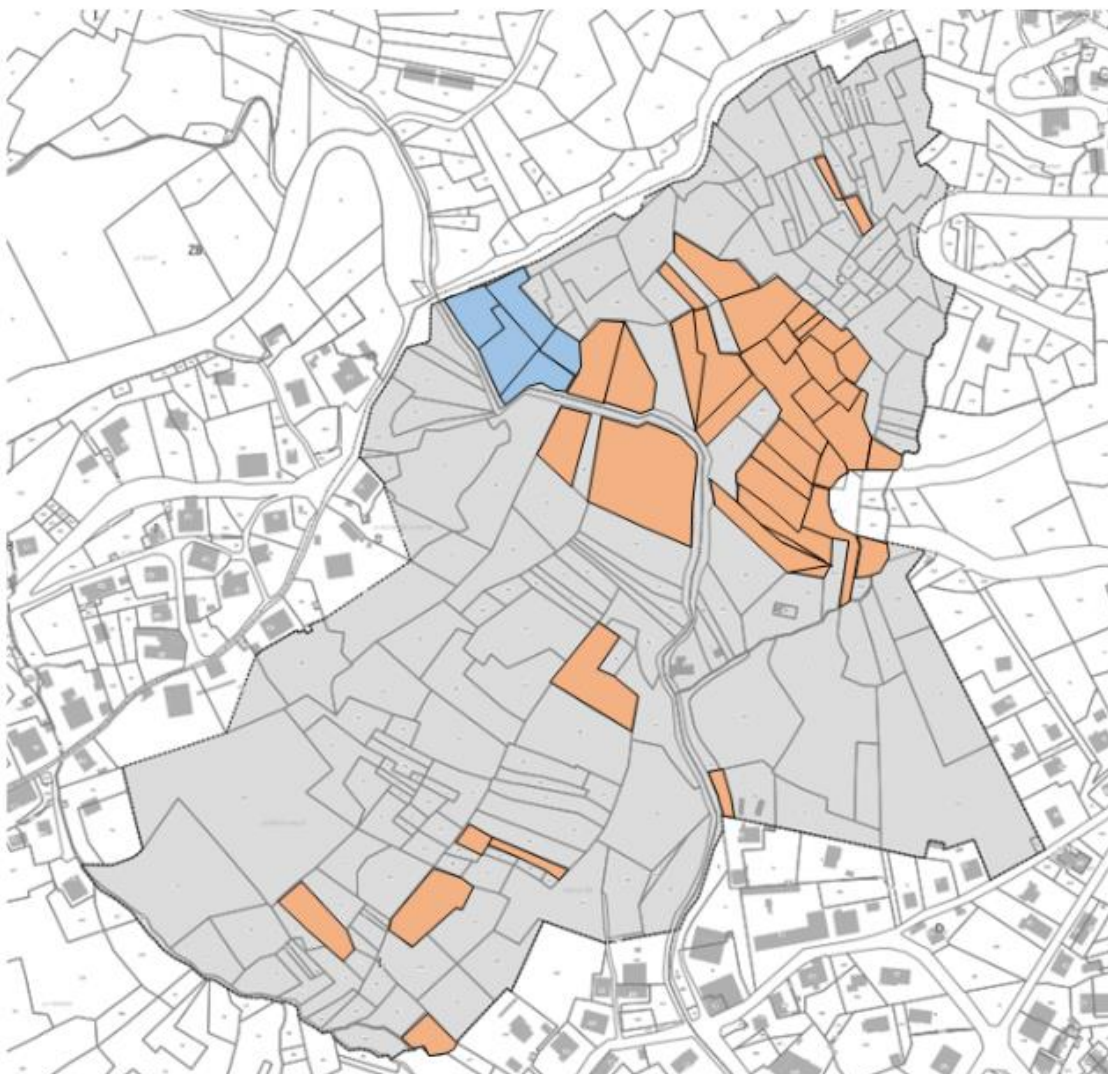
Sources : IGN, Protocoles IGN MEDOTL, BD ORTHO, GEOPFA,
Données DREAL Auvergne-Rhône-Alpes 2022
Format : A4 - échelle : 1/4 000e
Révisé le 09.12.2022
Auteur : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes / CDDAE / Pôle SIG

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



CARTE REPRÉSENTANT LES PARCELLES COMMUNALES ET LES PARCELLES CONCERNÉES PAR LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DANS LE PÉRIMÈTRE PROPOSÉ AU CLASSEMENT DE LA CASCADE DE CHEDDE



LÉGENDE



PARCELLES COMMUNALES



PARCELLES APPARTENANT A L'ÉTAT QUI SERONT PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE LORS DE LA SIGNATURE DE L'ACTE DÉFINITIF D'ACQUISITION DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE



PÉRIMÈTRE PROPOSÉ AU CLASSEMENT DE LA CASCADE DE CHEDDE

